

Joyeux Noël!

BULLETIN DE L'IRÉC

Mensuel publié par l'Institut de recherche en économie contemporaine/Novembre-décembre 2013

SOMMAIRE

2/Analyse du CASIQ
3/Entrevue avec Cédric Brunelle
4/Un automne chargé
Crédits

LES AMIS DE L'IRÉC Soutenir son indépendance

En devenant un Ami de l'IRÉC ou en incitant vos amis à le devenir, vous permettez à l'Institut de préserver son indépendance intellectuelle et financière. Pour en savoir plus : <http://www.irec.net/index.jsp?p=31>

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT MAROIS Un point de départ

Dans une note de recherche de l'IRÉC¹ remarquable², quatre chercheurs de l'IRÉC ont analysé la « Politique économique Priorité emploi » dévoilée par le gouvernement Marois et trop rapidement sortie de l'actualité sans avoir fait l'objet d'un traitement approfondi. « Nous avons moins une politique économique globale, avec des objectifs clairs, qu'un ensemble de programmes et de mesures rassemblés autour d'orientations stratégiques bien affirmées. Pour nombre d'entre eux, ils constituent cependant un bon point de départ », expliquent les chercheurs Gilles L. Bourque, Pierre Gouin, Robert Laplante et Gabriel Ste-Marie.

« L'une des grandes faiblesses de la politique poursuivent ces derniers se trouve dans les efforts pour assurer un véritable virage vers une économie verte. Le développement durable est bien évoqué, mais ne joue pas un rôle structurant. On cherche en vain un ensemble précis d'objectifs et de moyens. À cet égard, les divers volets restent bien en deçà des intentions affichées ».

De plus, ils questionnent le cadre financier de tout l'exercice. « La solidité de ce cadre est loin d'être démontrée, disent-ils. Le ministre des Finances n'a-t-il pas annoncé qu'il remettra son objectif de déficit zéro dans deux ans, du fait d'un déficit attendu de 2,5 milliards \$ pour l'année en cours? On peut se demander



comment il pourra financer ou justifier le financement de toutes les mesures annoncées ».

La note de recherche de l'IRÉC présente quatre analyses pour chacun des quatre grands volets de Priorité Emploi.

1. Politique industrielle québécoise 2013-2017

Parmi les points positifs de la politique industrielle, le chercheur Gilles L. Bourque note que la création du Centre d'excellence en innovation manufacturière constitue une des mesures majeures. De plus, l'effort pour faciliter le virage vers une économie verte avec

un nouveau programme destiné aux entreprises désireuses d'améliorer leur bilan énergétique et environnemental est un pas dans la bonne direction. Enfin, la volonté du gouvernement d'augmenter le financement du programme des grappes et des créneaux ACCORD, qui annonce en plus la création de trois nouvelles grappes, dont une pour la stratégie d'électrification est un autre élément fort positif.

Par contre, le chercheur déplore la décision incompréhensible qu'a prise le gouvernement Marois de démembrer l'ancien ministère du Développement. De plus, à part la politique d'efficacité énergétique du ministère des Ressources naturelles, il constate qu'il n'y a rien de très convaincant : six millions \$

1. BOURQUE, Gilles, GOUIN, Pierre, LAPLANTE, Robert et GABRIEL STE-MARIE, Cédric. *La politique économique du gouvernement Marois : un point de départ*, note de recherche de l'IRÉC, décembre 2013, 32 p. [<http://www.irec.net/upload/File/noterecherche-politecongouvmarois.pdf>].

2. Lire l'excellent article d'Éric Desrosiers dans *Le Devoir* en première page du Cahier B paru le 10 décembre 2013 [http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/394773/le-quebec-attend-toujours-une-vision-d-ensemble?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+fluxdudevoir+%28Le+fil+de+presse+du+Devoir%29]

prévus pour la sensibilisation aux pratiques écoresponsables et un minuscule 4 millions \$ pour des pratiques d'acquisition écoresponsable. « En fait, dit-il, la politique industrielle du Québec aurait dû faire le choix de miser sur une véritable stratégie de reconversion écologique du système productif afin d'engranger, de façon durable, sur le long terme, les bénéfices d'une économie verte ».

2. Stratégie d'électrification des transports 2013-2017

Le chercheur Gabriel Ste-Marie salue la volonté du gouvernement de réduire l'intensité carbone de l'économie québécoise avec une stratégie comprenant deux axes majeurs : d'une part, la substitution du pétrole par l'électricité dans les transports; d'autre part, le soutien aux secteurs industriels qui y sont associés. « Toutefois, dit-il, plusieurs mesures ne sont pas déployées à la bonne échelle. De plus, la politique néglige le projet du monorail à grande vitesse la stratégie. Pourtant, il offre la possibilité de structurer le développement de l'industrie, d'aider l'économie des régions en plus d'offrir un produit qui a le potentiel d'être exporté partout dans le monde ».

3. Plan de développement du commerce extérieur 2013-2017

Pour Pierre Gouin, ce troisième volet est intéressant. Il constate que les objectifs du PDCE sont formulés de façon claire et précise. Par contre, les ressources financières qui y sont consacrées apparaissent assez limitées. De plus, il y a des lacunes dans l'évaluation des retombées.

4. Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019

« Sans être une rupture, cette politique amorce le début d'une migration vers une autre façon de concevoir le rôle de l'État dans ce domaine », indique Robert Laplante. Ce dernier trouve intéressant l'accent mis sur la reconfiguration institutionnelle interne. « En revoyant et en soutenant la contribution des cégeps et des centres collégiaux de transfert technologique, cet effort devrait avoir un effet particulièrement stimulant dans les régions », dit-il.

Une autre mesure satisfaisante, selon le chercheur, est la création du Réseau de recherche innovation Québec (RRIQ) afin de contrer l'actuel éparpillement des organismes et des moyens de mobilisation des connaissances soutenus par le Québec. Malheureusement, le document ne définit pas des objectifs opérationnels précis », remarque le chercheur de l'IRÉC.

L'IQ -30 connaît une hausse de 3,16 %

Au cours du mois de novembre 2013, l'IQ -30 a connu une hausse de 3,16 % pour se situer à 1783,13. La valeur de vingt et un titres a augmenté tandis que celle de neuf autres a baissé. Sept des huit secteurs de l'IQ -30 ont connu une hausse. Celui de la santé est a connu la plus forte variation avec une hausse de 73,20 % alors que celui des Matériaux a connu une baisse de 14,93 %. Le titre de Compagnie Laboratoire Paladins a eu la meilleure performance mensuelle avec une

forte hausse de 81,96 %. À l'opposé, celui de la Osisko Exploration a affiché une diminution de 14,93 %.

Depuis le début de l'année, huit des dix secteurs du TSX composé ont connu une croissance de 7,74 %. La plus forte variation positive provient du secteur de la Consommation Discrétionnaire avec une croissance de 36,14 % depuis le début de l'année.

Pour des informations plus complètes, voir l'URL : [<http://www.iq30-iq150.org>]

Tableau comparatif des secteurs

Depuis jeudi 31 octobre 2013 au vendredi 29 novembre 2013

	IQ -30 (%)	TSX Composé (%)
10- Énergie	-	-1,11
15- Matériaux	-14,93	-5,78
20- Industrie	3,08	5,08
25- Consommation discrétionnaire	0,39	-0,33
30- Biens de consommation de base	0,29	-1,77
35 - Santé	73,20	-1,71
40- Finance	2,65	2,46
45- Technologies de l'information	12,66	3,50
50- Télécommunications	-3,37	1,90
55- Services aux collectivités	-	-2,89
Variation	3,16	0,26

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ -30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S & P/TSX

Depuis le début de l'année au vendredi 29 novembre 2013

	IQ -30 (%)	TSX composé (%)
10- Énergie	-	7,71
15- Matériaux	-37,33	-31,89
20- Industrie	27,46	33,63
25- Consommation discrétionnaire	32,11	36,14
30- Biens de consommation de base	19,67	21,00
35 - Santé	164,66	34,25
40- Finance	24,21	20,87
45- Technologies de l'information	71,80	28,24
50- Télécommunications	10,02	7,06
55- Services aux collectivités	-	-8,52
Variation	25,08	7,74

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ -30.

IQ -30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2012	Prix (\$) 29 novembre 2013	Variation du titre %	Pondération (%) au 31 déc. 2012	Variation pondérée %
Alimentation Couche-Tard	48,93	77,60	58,59	4,39	2,57
Valeant Pharmaceuticals International	59,34	114,46	92,89	2,33	2,17
Laboratoire Paladin	41,72	116,00	178,04	1,13	2,01
Cie de chemins de fer nationaux	90,33	119,51	32,30	5,32	1,72
Groupe CGI	22,94	39,41	71,80	2,30	1,65

La spécialisation fonctionnelle des villes et les politiques publiques

Le Prix de l'IRÉC 2012 pour la meilleure thèse est attribué à Cédric Brunelle pour son travail sur la spécialisation fonctionnelle des villes dans le système urbain canadien de 1971 à 2006¹. Partant de l'hypothèse d'une fragmentation spatiale du processus de production qui s'est amplifié au cours des quarante dernières années, le chercheur analyse l'évolution géographique de l'emploi dans le système urbain canadien. « Aujourd'hui, explique-t-il, les entreprises peuvent délocaliser leurs différentes fonctions constituantes (design, planification, gestion, etc.) et les reconcentrer à l'étranger ou ailleurs au Québec. Les régions ne se spécialisent plus seulement sur un produit final, mais plutôt sur des fonctions. Ainsi, une région peut regrouper plusieurs entreprises spécialisées dans le design ». Cela cause un problème pour les politiques publiques conçues pour des industries et non selon des fonctions. L'auteur conclut sa thèse en suggérant d'agir par segments d'entreprises.

Comme le souligne le rapport du jury², « la recherche à Montréal, le design à Moscou, les services de paie à Bombay et la production à Shangai... ou à Drummondville, tout cela fait désormais partie d'un système où les enjeux financiers, industriels et organisationnels s'entremêlent à ceux de l'évaluation des avantages de la localisation, aux caractéristiques des marchés locaux d'emploi et à la structure d'occupation du territoire qui relie les centres métropolitains à leurs zones périphériques ».

Trois hypothèses

Cette thèse de trois articles scientifiques repose sur trois hypothèses qui guident la démarche d'enquête du Cédric Brunelle.

Selon la première hypothèse, la spécialisation des régions tend à évoluer indépendamment des changements qui affectent leurs structures industrielles. À l'intérieur des entreprises, les fonctions à haut contenu en savoir se fragmentent et se concentrent dans les grandes agglomérations alors que les fonctions plus routinières de production se répartissent plutôt vers les régions de moins forte taille.

Selon la deuxième hypothèse, cette division semble affecter tous les types d'entreprises, qu'elles œuvrent dans le domaine de la production ou dans celui des services. Le système productif semble bien concentrer ses fonctions stratégiques dans les grands centres, quels que soient, à quelques nuances près, les domaines observés.

1. BRUNELLE, Cédric. *La spécialisation fonctionnelle des villes dans le système urbain canadien de 1971 à 2006 – évolution et facteurs*, Institut national de la recherche scientifique - Centre Urbanisation, Culture Société, 2012, 352 p. [<http://www.irec.net/index.jsp?p=28&f=1003>]

2. LAPLANTE, Robert. *Rapport du jury*, mai 2012, 11 p. [<http://www.irec.net/index.jsp?p=35&f=1183>]

Le troisième article montre que ce clivage entre les grandes agglomérations métropolitaines connaît certaines exceptions. « En dépit de la concentration manifeste des fonctions à haut contenu en savoir dans les grandes agglomérations métropolitaines, constate le chercheur, certaines régions non métropolitaines ont des niveaux de croissance qui leur sont parfois supérieurs ».

Impact sur les politiques industrielles

Fait intéressant pour cette étude de haut niveau, l'auteur tente de voir les implications concrètes sur les politiques publiques. « Au plan industriel, nous dit-il, il faut des politiques qui ciblent non plus l'entreprise dans son ensemble, mais bien des fonctions stratégiques rendant telle ou telle usine performante, compétitive et du coup, plus difficile à délocaliser. Cibler ces fonctions, cela peut aussi vouloir dire mobiliser les moyens de faire progresser certaines d'entre elles dans la chaîne de valeur et, ainsi, de modifier leur place dans l'espace concurrentiel ».

Développement régional

« Au plan du développement régional, résume le rapport du jury, cette analyse de la nouvelle dynamique économique des entreprises suggère qu'il faut revoir le rôle et les conditions de structuration et d'encadrement du marché local de l'emploi. Une connaissance plus précise des

profils de compétences, des bases de données fiables favorisant les analyses et les comparaisons, des règles favorisant la concertation et les échanges entre les acteurs, voilà autant d'aspects à privilégier ». L'auteur cite l'exemple de la grappe d'acier à Sorel-Tracy. « Nous avons eu une stratégie industrielle d'investissements massifs venus d'un bloc, dit-il. Mais, ils sont aussi partis d'un bloc! »

« Désormais, les objectifs, conclut-il, ne doivent pas tant combler l'écart entre les agglomérations métropolitaines et les autres que réunir les conditions pour que la concurrence s'exerce entre villes et agglomérations de même taille, appartenant à des ensembles économiques de plus en plus distincts ».

Rappelons en terminant l'effort empirique du chercheur et l'utilisation minutieuse de bases de données et de résultats des recensements. Il a su résoudre des problèmes très importants de concordance des résultats. La thèse a été réalisée en Études urbaines de l'Institut national de la recherche - Urbanisation et de l'UQAM sous la direction de Mario Polèse.

Son parcours

Dans les années 90, la crise économique frappe Marieville, la ville où il a grandi, et le sensibilise à la dynamique industrielle et urbaine d'une ville en périphérie de Montréal. Il suit des études de génie mécanique au cégep. Son expérience de coopérant en Tunisie confirme ses intérêts pour le développement international.

Il complète un baccalauréat en sciences, technologie et société. Son projet de maîtrise porte sur les distributions spatiales des activités intraindustrielles avec une étude de cas du secteur de l'électricité au Canada entre 1971 et 2001. Voir sur le site de l'IRÉC : [<http://www.irec.net/index.jsp?p=28&f=560>].

Il est embauché par Science-Metrix en 2004 où il s'initie au monde de la recherche sur les questions de politiques scientifiques et d'innovation. Il travaille ensuite à Développement économique Canada au gouvernement fédéral. Il enseigne depuis le mois de septembre à l'Université Memorial de Terre-Neuve.



Photo : Normand Rajotte

Cédric Brunelle

Un automne chargé

Dans une importante entrevue accordée à L'Aut'journal cet automne, le directeur général de l'IRÉC fait le point sur la situation de l'IRÉC. Robert Laplante explique que l'institut vise à apporter de l'information et des propositions originales afin d'enrichir les débats sur l'économie québécoise. « Nous voulons mieux connaître l'économie du Québec, dit-il, et nous cherchons, avec d'autres, les meilleures voies de réalisation du bien commun et contribuer à la construction d'une économie plurielle ».

Depuis trois ans, l'institut compte plus de 70 publications (au 15 décembre 2013). Les sujets vont de l'accapement des terres agricoles à l'Accord économique et commercial global Canada-Europe, en passant par l'électrification des transports collectifs.

En nommant et en expliquant les principales réalisations et activités de l'IRÉC, le directeur de

l'organisme rappelle l'important colloque sur la politique industrielle du Québec qui a eu lieu en mai dernier : « Son succès s'explique tant par la qualité du contenu que par le nombre de gens qui y ont assisté. Nous avons aussi publié, avec plusieurs collaborateurs, deux rapports de recherche sur le sujet ». Après avoir passé en revue quelques projets en développement (voir plus bas), le

directeur général a précisé que l'IRÉC est une fiducie sans but lucratif qui compte un conseil d'administration dont les membres représentent plusieurs milieux de la société québécoise, ainsi qu'un conseil scientifique de haut niveau ».

Notre financement

Il poursuit : « Notre financement provient du soutien de nos membres, de nos droits de propriété intellectuelle de l'Indice Québec, mais aussi des mandats que nous réalisons auprès d'organisations gouvernementales, privées et institutionnelles. Nous réalisons ces mandats seulement lorsqu'ils sont compatibles avec notre mission et nos objectifs ». Pour lire l'entrevue au complet, voir : [http://www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=4776]

Les travaux ou les interventions de l'IRÉC

En replaçant les travaux ou les interventions de l'IRÉC dans le cadre du programme de travail de l'IRÉC, nous mesurons mieux la cohérence de la démarche de l'IRÉC pour la progression de la connaissance de l'économie du Québec.

1 Construire l'économie du Québec dans la mondialisation

- Note de recherche de l'IRÉC *La politique économique du gouvernement Marois : un point de départ* [http://www.irec.net/upload/File/noterecherchepolitecongouvmarois.pdf]

- Note d'intervention de l'IRÉC *Conférence ministérielle de l'OMC à Bali : quels enjeux pour le Québec et pour le monde?* [http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno30deicembre2013 (2).pdf]

- Note d'intervention de l'IRÉC *Offres finales de l'AECC : le gouvernement doit publier les textes avant la ratification* [http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno28novembre2013.pdf]

- Note de recherche de l'IRÉC *La financiarisation de l'économie nuit-elle aux entreprises* [http://www.irec.net/upload/File/noterfinanciarisationoctobre2013.pdf]

2 Le développement local et régional en lien avec l'occupation du territoire

- Mémoire de l'IRÉC *Agir maintenant* à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles [http://www.irec.net/upload/File/memoirelatanroctobre2013.pdf]

3 Le développement de la finance responsable et le contrôle des leviers stratégiques

- Mémoire de l'IRÉC *Les fonds de tra-*

vailleurs, une initiative économique porteuse lors de la consultation publique fédérale sur les fonds de travailleurs [http://www.irec.net/upload/File/memoirefonds_de_travailleursjuillet2013.pdf]

4 Le rôle des services publics dans l'économie

- Mémoire de l'IRÉC *Éléments de réflexion pour une politique active du marché du travail* à la Commission nationale d'examen sur l'assurance emploi [http://www.irec.net/upload/File/memoireexamenassuranceemploi180613.pdf]

5 La place et le rôle de l'économie sociale dans le modèle québécois

- Rapport de recherche de l'IRÉC *Revoir le financement du logement social* (à paraître)

6 Les enjeux de la transition écologique de l'économie québécoise

- Note de recherche de l'IRÉC *Projets de biométhanisation. Du flou dans les calculs, de l'eau dans le gaz* [http://www.irec.net/upload/File/noterecherchedechetsorganiquesoct2013vd (2).pdf]

- *Financer le développement d'une filière des industries de la biomasse* (à paraître)

- *Trois conférences* organisées par la Maison du développement durable et l'IRÉC

- Rapport de mission en France *Quelles voies vers la transition?* [http://www.irec.net/index.jsp?p=35&f=1197]

7 L'impact des politiques publiques sur le bien-être des populations

- Colloque *Participer aux choix publics* [www.irec.net/index.jsp?p=35&f=1258]

- Note d'intervention de l'IRÉC *Le modèle québécois de retraite : comprendre pour mieux agir collectivement* [http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno29novembre2013(2).pdf]

- Note d'intervention de l'IRÉC *Après le rapport D'Amours, quelles conséquences pour le législateur?* [http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno27octobre2013(2).pdf]

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 35

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

Tél. (514) 380-8916/Télécopieur : (514) 380-8918

secretariat@irec.net/ www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante

Responsable du bulletin : André Laplante
(514) 380-8916 poste 21
andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec